

Vaud : consultations juridiques gratuites du C.S.P.

Autor(en): **Pache, Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse**

Band (Jahr): **6 (1976)**

Heft 3

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-829919>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Consultations juridiques gratuites du C.S.P.

Récemment, divers moyens d'information ont mis en évidence un certain malaise devant le droit et la justice. Le Centre social protestant l'avait pressenti, il y a plus de quatorze ans, et s'était adjoint un juriste chargé de donner des consultations juridiques gratuites à Lausanne.

Devant le nombre sans cesse croissant des personnes désemparées par leurs problèmes juridiques, le Centre social protestant a étendu ses consultations juridiques à d'autres villes du canton, soit à Vevey, à Payerne, à Nyon, à Montreux et à Orbe. Pour ce faire, le CSP a engagé un deuxième juriste.

Les juristes du Centre social protestant informent, aident et conseillent toutes personnes, sans distinction, dans tous les domaines du droit: difficultés conjugales, testaments, contrats, etc. Ils s'efforcent d'œuvrer dans un climat social, en attribuant une grande importance à l'écoute des problèmes. Parfois, lorsqu'un cas présente un caractère de complexité, ils peuvent faire appel à l'expérience des autres collaborateurs du Centre social protestant pour tenter de trouver une solution globale à ce cas.

Il nous a semblé important de faire connaître l'un des aspects du travail du Centre social protestant.

Peut-être nous aiderez-vous à continuer à aider les autres ?
(CCP 10-252).

Daniel Pache



— Merci pour lui, chéri : c'est mon premier mari ! (Dessin de Chen - Cosmopress)

Cinq générations dans une cuisine !

Quittant le rivage de la Méditerranée, nous étions montés, Claire et moi, jusqu'au village de Corniglia, perché sur la côte ligurienne. Paysage infiniment pittoresque, falaise verticale, oliviers, sentier pédestre se faufilant à flanc de montagne. Mais le temps s'était mis à la pluie ! Si bien qu'à Corniglia nous dûmes chercher refuge dans la trattoria du petit bourg. A défaut d'un paysage ensoleillé, c'est l'auberge qui se révéla pittoresque et charmante. Ayant traversé la cuisine, il nous fallait descendre à la salle aménagée à l'étage inférieur, en empruntant un escalier raide et grinçant, avec une corde en guise de rampe. Avant de descendre, étant les seuls clients ce jour-là, nous nous arrêta un instant auprès des hôtesses de cette auberge. Il y avait là un bébé et une fillette de 4 ou 5 ans, leur maman de 20 et quelques années, une grand-mère alerte, une arrière-grand-mère encore active et une arrière-arrière-grand-mère paisiblement installée dans un fauteuil.

Les enfants jouaient avec des ficelles et des boîtes vides. Leur maman et leur grand-maman tricotaient et discutaient avec entrain. L'arrière-grand-mère bavardait avec les uns et les autres. L'arrière-arrière-grand-mère somnolait. Et tout ce monde paraissait heureux.

C'était là, évidemment, l'entente entre plusieurs générations vivant ensemble que tant de nos amis du troisième âge souhaiteraient trouver dans leur foyer. Et vu comme ce fut le cas pour Claire et moi (qui sommes aussi du troisième âge !), raconté comme je viens de le faire, c'est parfait. Un modèle de ce que devrait être notre vie quotidienne à tous !

Mais en réalité, ô grands-pères et grands-mères qui êtes nos contemporains, à dire vrai, si cela devenait réalité, nous n'en voudrions guère ! Et vous non plus. Cette image pastorale est merveilleuse. Dans un village perdu sur un rivage italien. Loin de tout. Mais dans le monde de chez nous, elle est dépassée. Nous la désirons... mais ne la supporterions pas.

Car la jeunesse — la nouvelle génération — n'est pas seule à avoir changé ! Nous, les aînés, ne sommes

plus du tout ce que furent les aînés d'il y a trente ou cinquante ans. Nous voulons un confort, des distractions, des soins, une aide « officielle » dont nous ne saurions plus nous passer ! Vivre dans une simplicité réelle, totale, répétée jour après jour, ne nous convient plus. Nous voulons du changement, des voyages, des relations diverses, des amusements, des amis pour les jeux, pour les promenades, pour les discussions. *Nous sommes exigeants !*

Et nous avons certainement raison, puisque cela nous aide à apprendre, à découvrir, à aimer, à vivre plus intensément. Mais nous ne pouvons pas avoir, à la fois, ces exigences et la douceur paisible de la vie d'autrefois. Alors sachons franchir ce pas et accepter notre situation actuelle en y voyant avant tout les privilèges qu'elle nous accorde.

Toutefois, que l'on comprenne le fond de ma pensée. Nous avons tous un besoin immense d'affection, d'amitié, de compréhension, de communication. Mais ces éléments essentiels d'une vie heureuse ne s'expriment plus, comme dans le passé, par le fait de vivre tous ensemble, coude à coude, dans un demi-silence monacal, à l'exemple des enfants et des femmes de Corniglia.

Les échanges se sont élargis, passant de la famille, de nos proches, aux membres des clubs d'aînés, pour nous limiter à cet exemple. Alors soyons-y actifs, aidons les responsables de ces clubs par une présence souriante, chaleureuse, efficace. Plutôt que de nous arrêter à ce qui serait si les choses et les faits étaient ceux des temps passés, rendons-nous compte que nous-mêmes avons aussi voulu que les choses changent. Comment nous passerions-nous de la voiture de nos amis ou des transports publics, du téléphone, de la radio, de la télé, du chauffage général, du potager au gaz ou à l'électricité, de l'eau chaude au robinet, des conserves alimentaires et de tant d'autres choses encore ?

Alors, plutôt que de nous lamenter, faisons en sorte que, de ces changements, naisse une part de vie positive, pour nous et pour notre entourage.

Robert Porret